

POINT SUR

N°25.01 – Mars 2025

Auteurs : Amélie Graeffly, Charline La Piana, Karen Sampité

Contact : 04.76.74.76.26

Mail : siaspep-sps@ac-grenoble.fr

Site web académique : <http://www.ac-grenoble.fr/pid36443/statistiques.html>

L'ENSEIGNEMENT DE L'ALLEMAND DANS LES ÉTABLISSEMENTS DU SECOND DEGRÉ

Dans l'académie de Grenoble, parmi les apprentissages en langues, l'allemand perd des effectifs depuis une dizaine d'années, tant du côté des élèves que des enseignants. L'apprentissage de l'allemand est donc minoritaire au regard des trois autres langues principales (anglais, espagnol et italien). Le secteur privé sous contrat reste toutefois plus favorable à cette discipline que le secteur public et le département de la Haute-Savoie se démarque favorablement au regard de l'ensemble du territoire. En outre, les enseignants d'allemand et les élèves choisissant cette langue présentent des caractéristiques légèrement différentes de celles de leurs homologues dans les autres langues.

Contexte

L'enseignement des langues vivantes est devenu un enjeu majeur dans le système éducatif, répondant à la nécessité de développer des compétences linguistiques et interculturelles. Ces dernières années, différentes réformes ont élargi l'offre linguistique et redéfini les modalités d'évaluation, renforçant ainsi l'importance des langues vivantes dans les parcours scolaires. La loi du 8 juillet 2013 a instauré l'obligation d'apprendre une langue vivante dès le CP. La réforme du collège de 2016 a supprimé les sections européennes, afin de proposer une offre plus égalitaire, notamment en introduisant l'enseignement d'une deuxième langue vivante dès la 5^{ème}. La réforme de la voie professionnelle initiée à la rentrée 2019, a rendu obligatoire l'enseignement d'une langue vivante aux élèves de CAP. En baccalauréat professionnel, l'apprentissage d'au moins une langue vivante est obligatoire et certaines spécialités imposent même une deuxième langue vivante. Enfin, la réforme du lycée, et plus précisément du baccalauréat 2021 a introduit la spécialité Langues, Littératures et Cultures Étrangères et Régionales (LLCER), un enseignement dédié à l'approfondissement d'une langue vivante.

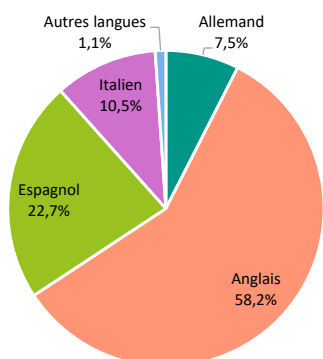
La conséquence de ces réformes successives est particulièrement visible à travers l'augmentation de la part d'élèves suivant une LVB (deuxième langue vivante), qui a progressé de 12 points entre les rentrées 2014 et 2024, passant ainsi de 64,4 % à 76,4 %.

La présente note portera uniquement sur les élèves scolarisés dans un établissement du second degré, c'est-à-dire dans le premier cycle, le second cycle général et technologique (G&T), le 2nd cycle professionnel (PRO), ainsi qu'en classes préparatoires aux grandes écoles (CPGE) et sections de technicien supérieur (STS). Dans le premier degré, le recensement des langues vivantes ne permet pas d'exploiter les données.

La place de l'allemand dans l'académie.

L'allemand, une discipline linguistique moins enseignée que l'anglais, l'espagnol et l'italien.

➤ **Figure 1.** Part des professeurs de langue vivante par discipline dans l'académie en 2023-2024.



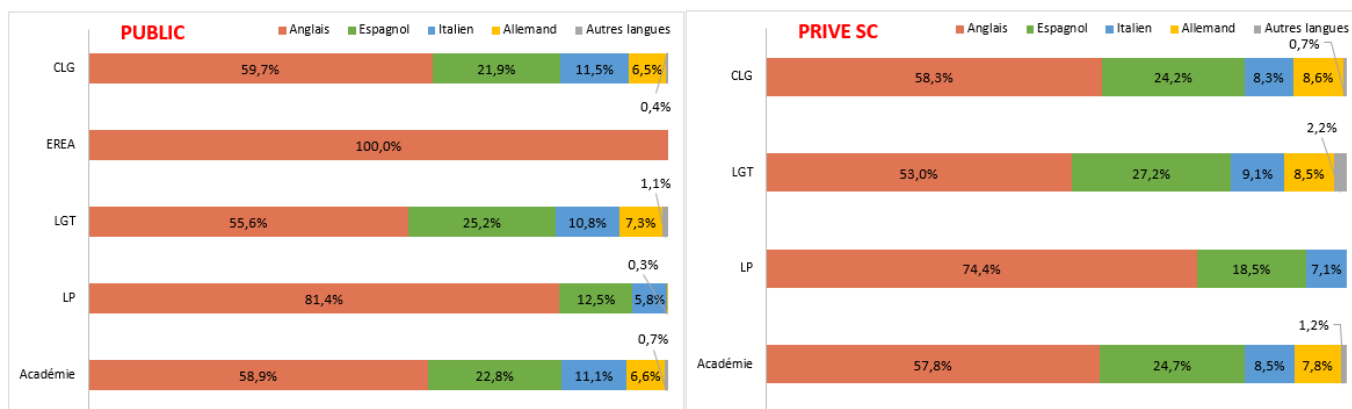
Source : BSA au 15/01/2024.

Dans l'académie, l'allemand est moins enseigné dans les différents types d'établissement que les autres matières linguistiques. Parmi les 4 413 professeurs de langue vivante dans l'académie, 331 sont recrutés plus spécifiquement en allemand, soit 7,5% des enseignants de langue en 2023-2024. L'anglais représente 58,2% des professeurs de langue, l'espagnol 22,7% et l'italien 20,5%. ➤ **Figure 1.**

Pour la rentrée 2024 et pour le secteur public, seulement 6,6% des heures enseignées dans les matières linguistiques le sont en allemand contre 58,9% en anglais, 22,8% en espagnol et 11,1% en italien. Ce constat est similaire dans le secteur privé sous contrat avec des taux de 7,8% en allemand, 57,8% en anglais, 24,7% en espagnol et 8,5% en italien.

Dans les Etablissements Régionaux d'Enseignement Adapté (EREA), l'allemand n'est pas du tout enseigné à la rentrée 2024 et très peu ou pas enseigné dans les lycées professionnels (0,3% dans le secteur public et 0,0% dans le secteur privé sous contrat). L'allemand reste plus enseigné dans le secteur privé sous contrat que dans le secteur public dans les collèges et les lycées généraux et technologiques, respectivement, +2,1 points et +1,2 point pour la rentrée 2024. ➤ **Figure 2.**

➤ **Figure 2.** Répartition des heures enseignées dans les matières linguistiques pour le secteur public et pour le secteur privé sous contrat de l'académie de Grenoble pour la rentrée 2024.



Source : Base Relais. Champ : Heures enseignées – Matières : anglais, espagnol, italien, allemand, Autres langues : américain, arabe, chinois, francoprovençal, hébreu, japonais, portugais, russe et turc – Secteur public et privé sous contrat – Académie de Grenoble – Rentrée 2024

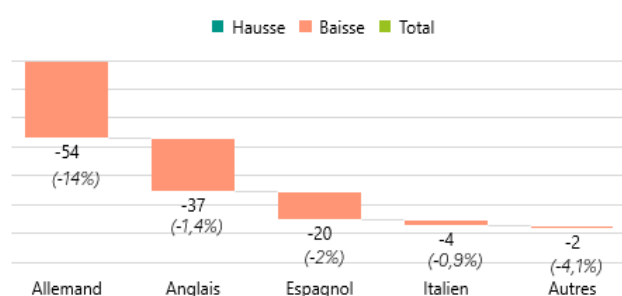
Lecture : Pour la rentrée 2024, 6,6% des heures enseignées dans les matières linguistiques sont enseignées en allemand dans l'académie de Grenoble dans le secteur public.

Une baisse significative des effectifs d'élèves et d'enseignants d'allemand.

Ces dernières années, l'apprentissage de l'allemand connaît une forte décroissance. Le nombre d'élèves apprenant l'allemand (LVA, LVB ou LVC) est en baisse depuis 10 ans. En effet, bien que la proportion d'élèves apprenant une langue vivante augmente, cela ne concerne pas l'allemand. En 2014-2015 : 12 % des élèves suivaient un enseignement d'allemand, contre 9,9 % en 2024-2025, soit une baisse de 2,2 points.

Les effectifs d'enseignants suivent cette tendance. Au cours de la dernière décennie, les professeurs d'allemand sont ceux qui connaissent la plus grande perte d'effectifs parmi les enseignants de langues, avec une baisse de 88 agents, soit 21% de leurs effectifs. Entre la rentrée 2019 et la rentrée 2023, ce sont 54 enseignants de moins, soit une diminution de 14%. Dans les autres disciplines, le

➤ **Figure 3.** Evolution du nombre de professeurs de langues vivantes par discipline depuis 5 ans.

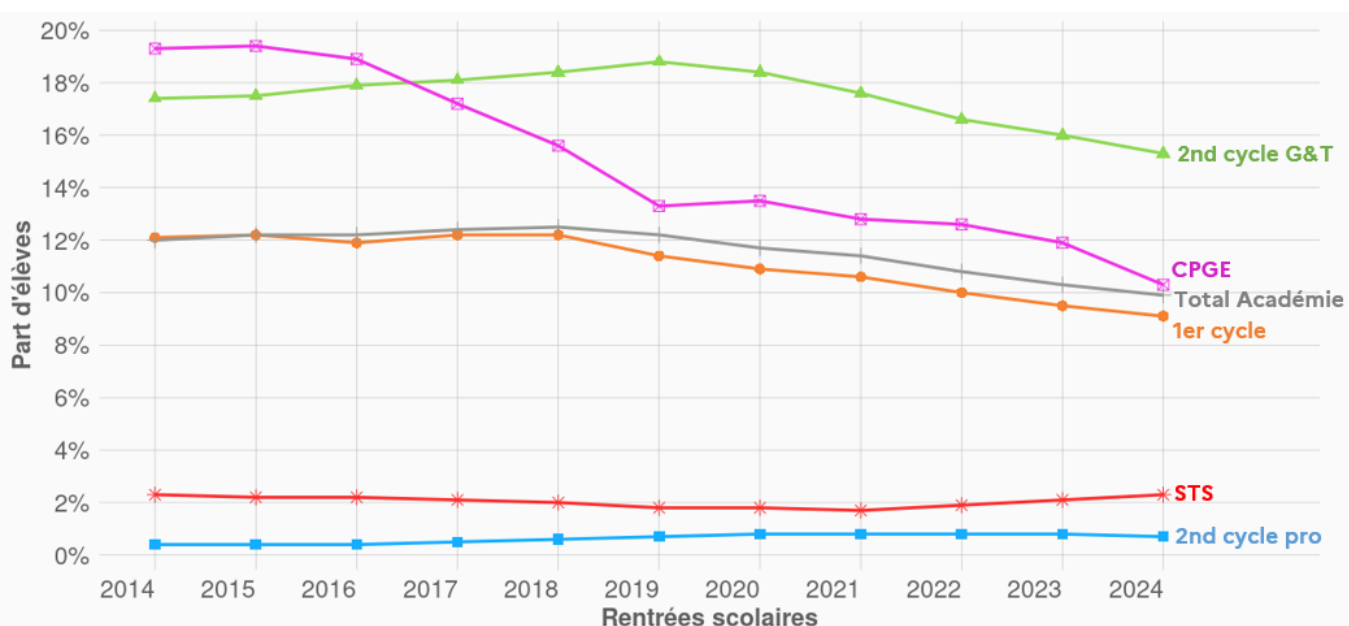


Sources : BSA au 15/01/2019 et au 15/01/2024.

nombre d'enseignants de langue décroît également ces 5 dernières années mais à des taux moindres : l'espagnol enregistre une diminution de 2% de ses effectifs, l'anglais 1,4%, l'italien 1,2% et les autres langues 4,1%. ➤ **Figure 3.** Le nombre d'heures enseignées en allemand ne cesse également de diminuer, aussi bien dans le secteur public, que dans le secteur privé sous contrat avec respectivement, -13,8% et -8,6% entre les rentrées 2019 et 2024.

En ce qui concerne les élèves, la diminution des effectifs est particulièrement visible en 1^{er} cycle ; en effet, en 2014, 12,1 % des élèves apprenaient l'allemand contre 9,1 % en 2024 (soit -2,9 points). À l'inverse, l'italien et l'espagnol ont vu leurs effectifs augmenter, de respectivement +6,9 points et +15,3 points. En 2nd cycle général et technologique, 15,3 % des élèves apprennent l'allemand à la rentrée 2024, alors qu'ils étaient 17,4 % en 2014 (soit -2,1 points). En CPGE, au cours des dix dernières années, les effectifs d'élèves dans les filières scientifiques ont considérablement augmenté. Cependant, dans ces filières la LVB est optionnelle. En conséquence, la part d'élèves suivant une deuxième langue vivante a fortement diminué, entraînant ainsi une baisse significative de la proportion d'élèves apprenant l'allemand : seuls 10,3 % des élèves sont concernés à la rentrée 2024, contre 19,3 % en 2014 (-9 points). En STS, l'enseignement de l'allemand se maintient et concerne en 2024-2025, tout comme en 2014-2015, 2,3 % des élèves. Enfin, c'est en second cycle professionnel que la part d'élèves apprenant l'allemand est la plus faible (0,7 % à la rentrée 2024), mais c'est aussi la seule filière qui a vu ses effectifs augmenter en dix ans avec +0,3 points. ➤ **Figure 4.**

➤ **Figure 4.** Evolution de la part d'élèves apprenant l'allemand (LVA, LVB ou LVC) entre les rentrées 2014 et 2024



Source : BCP, Champ : Elèves relevant du ministère de l'Éducation nationale, secteurs publics et privés sous contrat, sous statut scolaire uniquement.

L'apprentissage de l'allemand recule également dans les sections linguistiques.

L'allemand est une langue qui peut être suivie par les élèves dans le cadre de sections linguistiques spécifiques. Toutefois, on observe également une baisse de la part d'élèves choisissant cette langue.

En 1^{er} cycle, c'est en 6^{ème} bilangue que l'allemand est le plus choisi, mais il s'agit également de la section qui enregistre la plus forte baisse du nombre d'élèves. En effet, il concerne 50,2 % des élèves de 6^{ème} bilangue à la rentrée 2024, alors que ce chiffre s'élevait à 60,3 % à la rentrée 2019. Les sections internationales allemandes ne regroupent que 8,7 % des élèves des sections internationales, alors qu'ils étaient 10,2 % en 2014-2015. Au collège, l'option Langues et Cultures Européennes (LCE) est peu suivie en allemand, avec seulement 3,3 % des élèves inscrits en 2024-2025. La réforme du collège semble avoir desservi l'enseignement de l'allemand. Ainsi, en s'intéressant aux collèges du secteur public, on constate qu'en 2014-2015, 73,9 % des élèves des anciennes classes bilangues (6^{ème} et 5^{ème}) choisissaient l'allemand comme deuxième langue. Ce pourcentage est passé à 48,2 % en 6^{ème} bilangue pour l'année 2024-2025.

En 2nd cycle général et technologique, 3,2 % des élèves inscrits en section européenne et orientale ont choisi l'allemand. Ce chiffre est en légère baisse par rapport à 2014-2015, où 4,4 % des élèves des sections européennes avaient opté pour l'allemand. En section internationale, ce chiffre est légèrement plus élevé, atteignant 5,5 %, bien qu'il ait diminué de 1,7 point en cinq ans. En section binationale, 9,6 % des élèves préparent l'Abibac à la rentrée 2024, un pourcentage stable depuis dix ans (-0,3 point).

L'enseignement de l'allemand dans les secteurs publics et privés sous contrat.

Une baisse des heures d'enseignement tous secteurs confondus.

La baisse de l'enseignement de l'allemand se retrouve dans le secteur public comme dans le secteur privé sous contrat. Dans le secteur public, la baisse la plus importante du nombre d'heures d'enseignement se produit entre les rentrées 2022 et 2023 avec -4,6% et dans le secteur privé sous contrat, elle se situe entre les rentrées 2021 et 2022 avec -4,2%. Entre chaque rentrée de 2019 à 2024, le nombre d'heures enseignées en allemand a diminué, à l'exception de la rentrée 2023, où le secteur privé sous contrat a enregistré une hausse de +1,2%. Dans les autres matières linguistiques, les évolutions du nombre d'heures enseignées entre les rentrées 2019 et 2024 sont beaucoup moins marquées qu'en allemand. En effet, en anglais, les évolutions sont de +0,1% et +1,6% pour le secteur public et le secteur privé sous contrat. Ces taux sont de -1,2% et +1,5% pour l'espagnol et +0,1% et +3,6% pour l'italien.

En ce qui concerne les taux d'évolution du nombre d'heures d'enseignement de l'allemand par département, ils sont également plus ou moins disparates : dans le secteur public, c'est le département de la Savoie qui connaît la diminution la plus importante : -19,1% entre les rentrées 2019 et 2024. A contrario, c'est le département de la Haute-Savoie qui possède la baisse la moins élevée : -8% entre les rentrées 2019 et 2024. Pour le secteur privé sous contrat, les tendances s'inversent avec un minimum rencontré dans le département de la Drôme et un maximum dans le département de la Savoie, respectivement, -14,8% et -0,6% entre les rentrées 2019 et 2024. ➤ **Figure 5.**

➤ **Figure 5.** Nombre d'heures enseignées en allemand dans le secteur public et le secteur privé sous contrat de l'académie de Grenoble de la rentrée 2019 à 2024.

PUBLIC	2019-2020	2020-2021	2021-2022	2022-2023	2023-2024	2024-2025	Evolution 19-25
Ardèche	196,3	191,9	181,2	168,5	163,4	161,8	-17,6%
Drôme	498,9	490,6	463,1	456,5	426,1	406,8	-18,5%
Isère	1 379,2	1 348,3	1 333,4	1 242,8	1 163,2	1 170,9	-15,1%
Savoie	443,5	410,0	400,8	397,8	376,8	358,6	-19,1%
Haute-Savoie	1 252,5	1 251,6	1 219,5	1 197,2	1 174,2	1 152,4	-8,0%
Académie	3 770,4	3 692,3	3 597,9	3 462,7	3 303,5	3 250,6	-13,8%
<i>Evolution annuelle</i>		-2,1%	-2,6%	-3,8%	-4,6%	-1,6%	

PRIVE SC	2019-2020	2020-2021	2021-2022	2022-2023	2023-2024	2024-2025	Evolution 19-25
Ardèche	166,9	158,3	159,9	151,4	150,1	142,6	-14,6%
Drôme	204,7	185,9	178,3	163,4	174,9	174,3	-14,8%
Isère	308,1	298,6	283,1	271,1	268,1	272,8	-11,4%
Savoie	66,5	61,0	72,9	74,6	69,0	66,1	-0,6%
Haute-Savoie	469,9	479,4	481,5	466,0	477,8	455,3	-3,1%
Académie	1 216,0	1 183,1	1 175,6	1 126,5	1 139,8	1 111,1	-8,6%
<i>Evolution annuelle</i>		-2,7%	-0,6%	-4,2%	1,2%	-2,5%	

Indication de lecture : les cellules de couleur bleu représentent les minimums et les cellules de couleur jaune les maximums.

Source : Base Relais

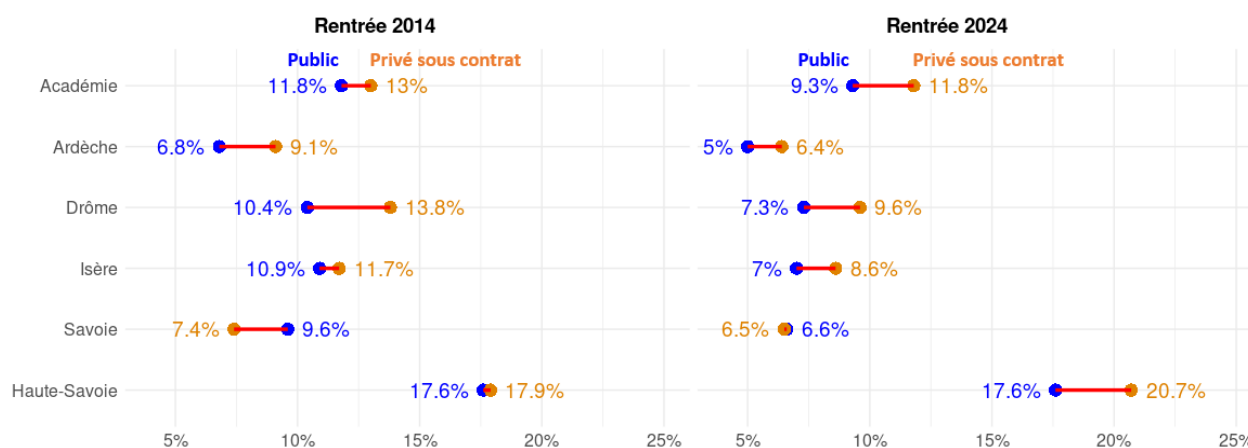
Champ : Heures enseignées – Matière : langue allemand – Secteur public et privé sous contrat – Académie de Grenoble – Rentrées 2019 à 2024

Lecture : Pour la rentrée 2019, 3 770,4 heures ont été enseignées en Allemand dans l'académie de Grenoble dans le secteur public.

Une discipline néanmoins plus étudiée dans le secteur privé sous contrat.

L'allemand est davantage étudié dans les établissements privés sous contrat et représente 11,8 % des élèves à la rentrée 2024, contre 9,3 % dans le secteur public, soit une différence de -2,5 points. Cet écart s'est creusé en dix ans, puisqu'il était de -1,2 point en 2014-2015. La Savoie apparaît comme le seul département où l'allemand est un peu plus suivi dans les établissements publics que dans les établissements privés sous contrat. Bien que la Haute-Savoie soit le territoire où l'allemand est le plus pratiqué, il s'agit également du département qui présente le plus grand écart dans la part d'élèves apprenant la langue entre le secteur public et le privé sous contrat, avec -3,2 points à la rentrée 2024. De plus, les établissements privés sous contrat haut-savoyards sont les seuls à voir leur pourcentage d'élèves choisissant l'allemand augmenter depuis dix ans (+2,8 points). A l'inverse, les élèves drômois scolarisés dans le secteur privé sous contrat sont de moins en moins nombreux à étudier l'allemand, avec -4,1 points entre les rentrées 2014 et 2024. ➤ **Figure 6.**

➤ **Figure 6.** Evolution de la part d'élèves apprenant l'allemand (LVA, LVB ou LVC) par département et secteur



Source : BCP.

Champ : Elèves relevant du ministère de l'Éducation nationale, secteurs publics et privés sous contrat, sous statut scolaire uniquement.

Le nombre d'enseignants d'allemand confirme cette sectorisation et son évolution. 24,2% des enseignants d'allemand exercent dans le secteur privé sous contrat à la rentrée 2023, contre 20,8% de l'ensemble des professeurs de langue. Cette sectorisation s'est affirmée depuis 10 ans puisque 21,2% des professeurs d'allemand exerçaient dans le secteur privé sous contrat à la rentrée 2014. Dans l'ensemble, sur la dernière décennie, les effectifs diminuent moins vite dans le secteur privé sous contrat que dans le secteur public : -10,1% des professeurs d'allemand dans le secteur privé sous contrat, contre -23,9% dans le secteur public. Seule l'Isère voit son nombre de professeurs d'allemand baisser davantage dans le secteur privé sous contrat que dans le public. Le secteur privé sous contrat de la Haute-Savoie est quant à lui le seul à voir son nombre d'enseignants augmenter : +13,3% depuis la rentrée 2014. ➤ **Figure 7.**

➤ **Figure 7.** Pourcentage d'évolution des professeurs d'allemand par secteur entre 2014-2015 et 2023-2024.

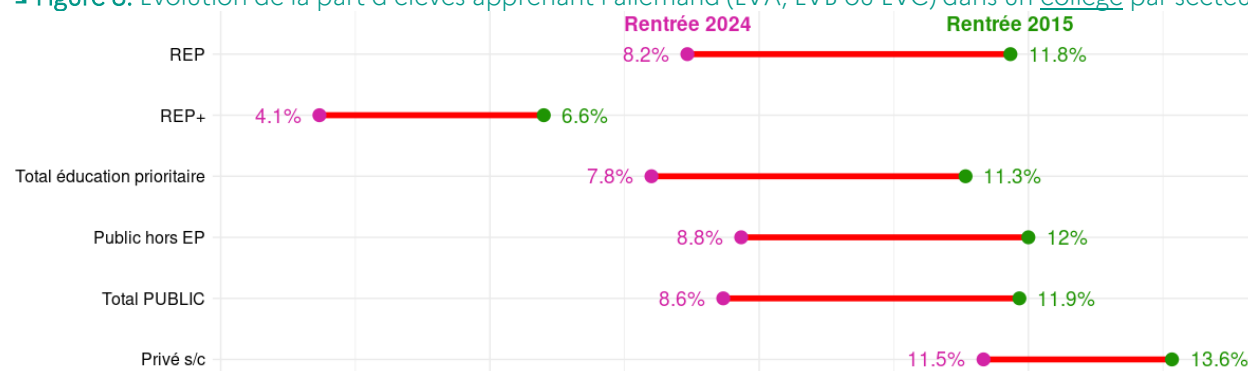
	Secteur public	Secteur privé sous contrat
Ardèche	-35,0%	-28,6%
Drôme	-20,0%	-6,7%
Isère	-32,9%	-21,7%
Savoie	-27,5%	-42,9%
Haute-Savoie	-7,1%	13,3%
Ensemble	-23,9%	-10,1%

Sources : BSA au 15/01/2015 et au 15/01/24. Champ : tous niveaux confondus, tous corps. Enseignant par discipline de poste.

Au collège, l'allemand compte moins d'élèves en éducation prioritaire.

Dans le premier cycle, on observe des disparités entre les collèges publics selon leur appartenance à l'éducation prioritaire (EP). En effet, dans le secteur public hors éducation prioritaire, 8,8 % des élèves étudient l'allemand, contre 7,8 % dans les établissements relevant de l'éducation prioritaire. En REP, l'allemand est plus répandu et concerne 8,2 % des élèves, tandis qu'en REP+, seulement 4,1 % des collégiens suivent son enseignement. ➤ **Figure 8.**

➤ **Figure 8.** Evolution de la part d'élèves apprenant l'allemand (LVA, LVB ou LVC) dans un collège par secteur



Source : BCP.

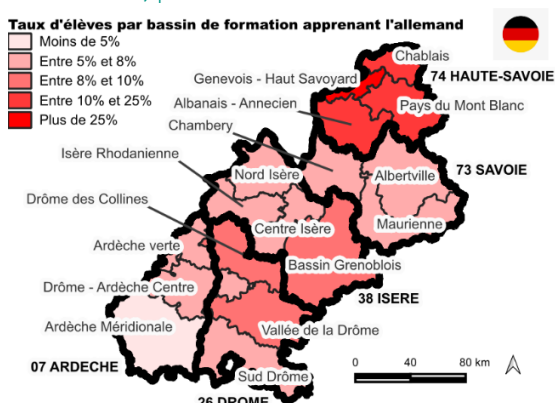
Champ : Elèves relevant du ministère de l'Éducation nationale, scolarisés dans un collège public ou privé sous contrat.

En éducation prioritaire, le nombre d'enseignants d'allemand reste relativement stable depuis 2015, et oscille entre 22 et 23 agents. Leur effectif a diminué à la rentrée 2016, avec 19 professeurs d'allemand exerçant en EP, puis à la rentrée 2023, où ils n'étaient plus que 17. Au total, depuis 2015, l'enseignement de l'allemand en éducation prioritaire a éprouvé une baisse de 5 professeurs. En revanche, l'enseignement des autres langues en éducation prioritaire connaît une légère hausse d'effectifs depuis la rentrée 2015, avec une augmentation de 40 professeurs pour l'ensemble des langues, en particulier en anglais (+24 enseignants) et en espagnol (+20 enseignants).

Une répartition territoriale disparate.

L'allemand, une langue particulièrement plébiscitée en Haute-Savoie.

➤ **Figure 9.** Part d'élèves apprenant l'allemand (LVA, LVB ou LVC) par bassin de formation



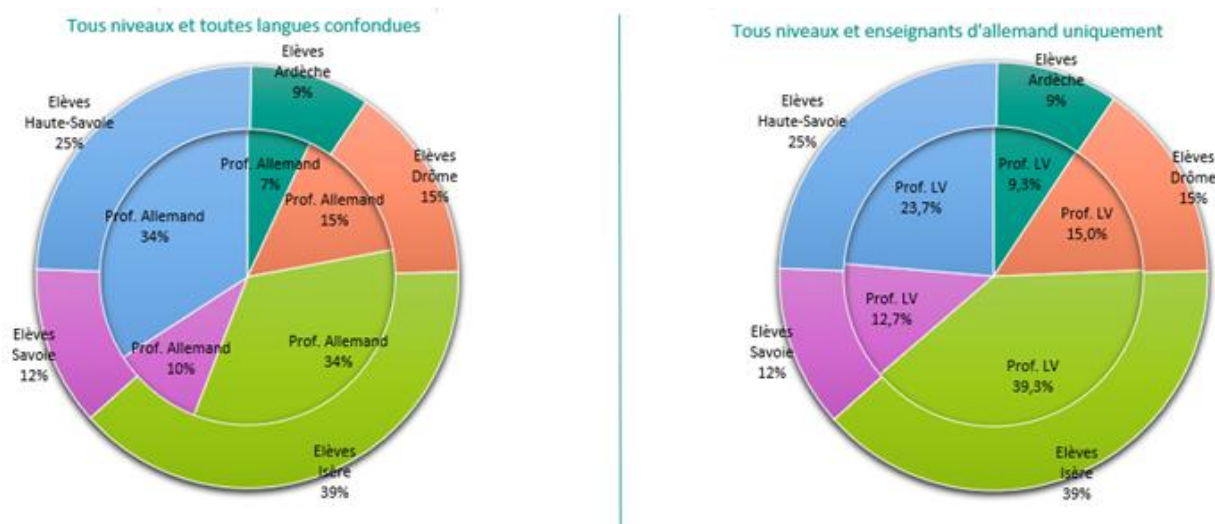
Source : BCP. Champ : Elèves relevant du ministère de l'Éducation nationale, secteurs publics et privés sous contrat, sous statut scolaire uniquement.

En dehors de l'anglais, l'apprentissage des autres langues étrangères présente une répartition territoriale marquée. Ainsi, la Haute-Savoie se distingue par une plus grande part d'élèves qui étudient l'allemand. Avec 18,4% d'élèves à la rentrée 2024, ce chiffre dépasse de 8,5 points la moyenne académique. La proximité du département avec la Suisse, où l'allemand est la langue la plus répandue, explique en partie ce phénomène. De plus, une analyse territoriale plus fine confirme cette tendance, montrant que l'allemand est davantage étudié dans les bassins de formation frontaliers avec la Suisse : en Chablais (22,3 %) et dans le Genevois Haut-Savoyard (29,5 %). Dans les autres départements, l'allemand est moins plébiscité, en effet il concerne 5,5 % des élèves en Ardèche, 6,6 % en Savoie, 7,3 % en Isère et 7,9 % en Drôme. ➤ **Figure 9.**

Ce marquage territorial se retrouve dans la répartition des professeurs d'allemand entre les départements. Si le poids par département des professeurs de langue de l'académie correspond au poids des effectifs d'élèves, la proportion n'est pas respectée en allemand. En Ardèche, en Isère et en Savoie, la proportion des professeurs d'allemand est inférieure à celle des élèves : 7% de professeurs d'allemand contre 9% d'élèves en Ardèche, 34% de professeurs d'allemand contre 39% d'élèves en Isère et 10% de professeurs d'allemand contre 12% d'élèves en Savoie. En revanche, en Haute-Savoie, la part de professeurs d'allemand est supérieure à la part des élèves : 34% de professeurs d'allemand sont affectés en Haute-Savoie alors que ce département comptabilise 25 % des élèves de l'académie. Ainsi, il en ressort que les élèves étudient plus l'allemand en Haute-Savoie qu'en Ardèche, en Isère et en Savoie. Dans la Drôme, le poids des effectifs des professeurs d'allemand est corrélé au poids des effectifs des élèves (15% de professeurs d'allemand et d'élèves de l'académie).

➤ **Figure 10.**

➤ **Figure 10.** Poids des professeurs de langue vivante par rapport au poids des élèves par département et poids des professeurs d'allemand par rapport au poids des élèves par département.

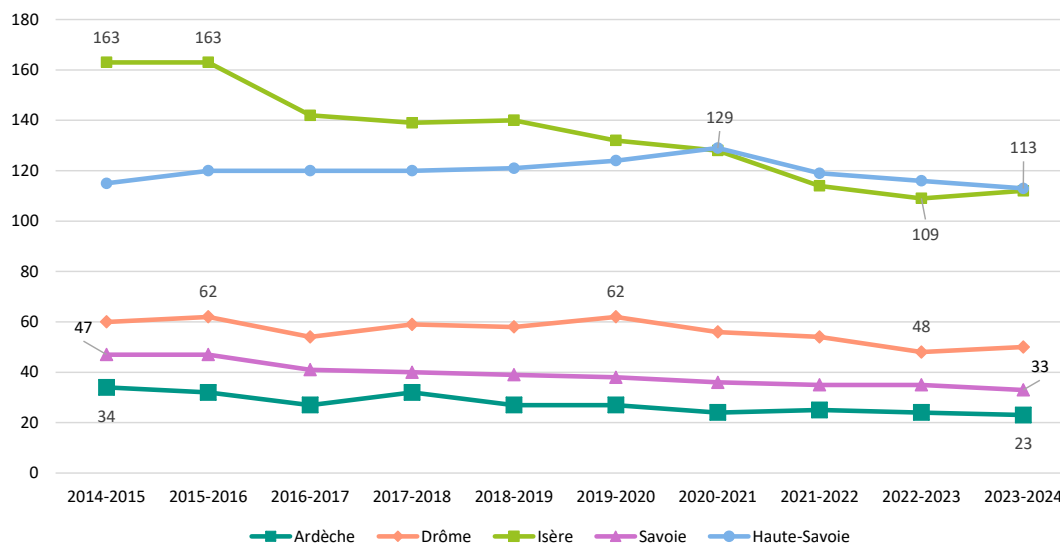


Sources : BSA au 15/01/2024 et Memento des effectifs 2023-2024.

Une baisse du nombre d'enseignant plus prononcée en Ardèche et en Isère.

La diminution constatée du nombre de professeurs d'allemand n'est pas homogène sur le territoire. Sur la dernière décennie, les départements de l'Ardèche, de l'Isère et de la Savoie perdent près d'un tiers de leurs effectifs (respectivement -11 agents soit -32,4%, -51 agents soit -31,3% et -14 agents soit -29,8%). La Drôme perd également 10 agents entre 2015 et 2024, soit -16,7%. En revanche, le département de la Haute-Savoie est peu impacté par cette diminution : le nombre de professeurs d'allemand baisse de 1,2% (-2 agents) depuis 2015, avec une augmentation entre la rentrée 2014 et la rentrée 2020, puis une légère diminution depuis la rentrée 2022. ↘ Figure 11.

↘ Figure 11. Evolution des effectifs de professeurs d'allemand par département entre janvier 2015 et janvier 2024.



Sources : BSA de 2015 à 2024 au 15 janvier de chaque année.

Note : Les marqueurs chiffrés correspondent au minimum et maximum pour chaque département.

Le profil des élèves et des enseignants d'allemand.

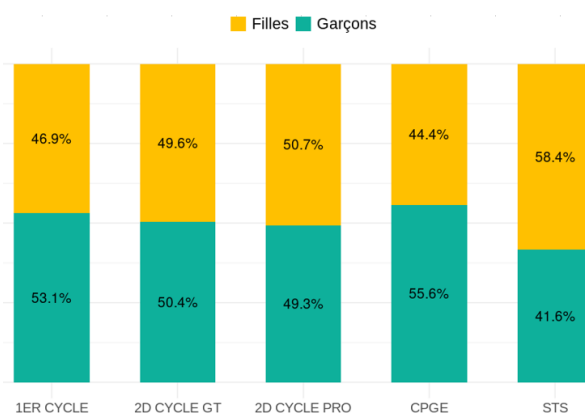
Le profil des élèves en allemand : une répartition générée presque égalitaire mais une langue très marquée socialement.

L'apprentissage de l'allemand se révèle marqué socialement, un phénomène lié en partie à son enseignement plus important en Haute-Savoie, l'un des départements les plus favorisés de l'académie, ainsi que dans le secteur privé sous contrat. 15,2 % et 9,5 % des élèves issus de milieu social très favorisé ou favorisé étudient l'allemand contre seulement 7,7 % des élèves de classe moyenne et 6,9 % des élèves défavorisés. C'est en 1^{er} cycle et en 2nd cycle général et technologique que les écarts sociaux sont les plus importants. En effet, en 1^{er} cycle, 12,2 % des élèves issus de milieux très favorisés ou favorisés apprennent l'allemand, contre seulement 7 % des élèves d'origine sociale moyenne ou défavorisée. De même, en 2nd cycle général et technologique, 17,9 % des élèves les plus favorisés suivent un enseignement d'allemand, contre 12,3 % des élèves issus de milieux moyens ou défavorisés. A l'inverse, en 2nd cycle professionnel, les élèves de milieu défavorisé apprennent légèrement plus l'allemand que ceux de milieu très favorisés, avec des proportions respectives de +0,9 % et +0,5 %.

Il convient de noter que cette disparité sociale ne touche pas l'espagnol et l'italien, qui sont suivis dans des proportions similaires, quelle que soit l'origine sociale. Par exemple, 18 % des élèves très favorisés apprennent l'italien et 17,2 % des élèves issus de milieux défavorisés.

En ce qui concerne la répartition générée, l'allemand est une langue proche de la parité : à la rentrée 2024, 9,9 % des filles et 10,1 % des garçons pratiquent l'allemand. Au total, parmi les élèves étudiant l'allemand, 48,1 % sont des filles et 51,9 % des garçons. La répartition est moins équilibrée dans les formations post-bac : les garçons sont plus nombreux à étudier l'allemand en CPGE (55,6 %), tandis que l'inverse s'observe en STS où ce chiffre tombe à 41,6 %. ↘ Figure 12.

↘ Figure 12. Répartition générée des élèves apprenant l'allemand par niveau

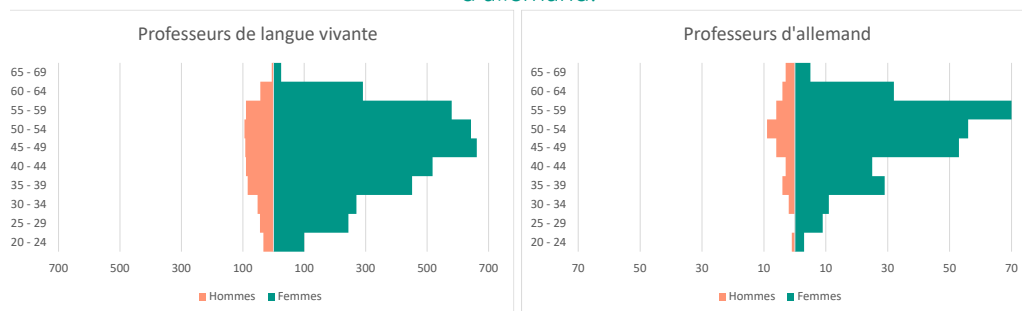


Source : BCP. Champ : Elèves relevant du ministère de l'Éducation nationale, secteurs publics et privés sous contrat, sous statut scolaire uniquement.

Le profil des professeurs d'allemand : une population vieillissante mais moins absente que l'ensemble des professeurs de langue.

Les professeurs d'allemand ont entre 23 et 68 ans. Ils sont en moyenne plus âgés que l'ensemble des professeurs de langue : 49 ans en 2024, contre 46 ans pour les professeurs de langue vivante. Leur population vieillit également plus vite que l'ensemble des professeurs de langue vivante : l'âge moyen augmente d'un an tous les 2 ans depuis 2015, contre 1 an tous les trois ans pour l'ensemble des professeurs de langue vivante. ↘ Figure 13.

↘ Figure 13. Pyramide des âges des professeurs de langue vivante et des professeurs d'allemand.

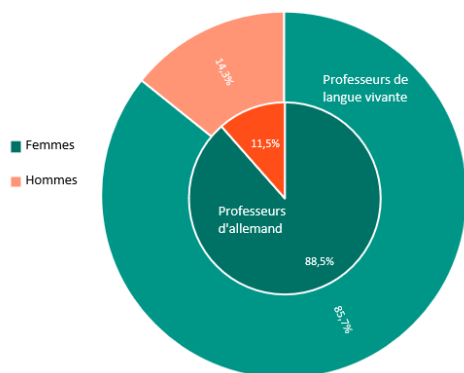


Source : BSA au 15 janvier 2024.

Note : Compte tenu du nombre réduit d'enseignants d'allemand au regard des effectifs de l'ensemble des enseignants de langues vivantes, l'échelle entre ces deux pyramides est différente. Celle des professeurs de langues vivantes décrit une population sur une échelle de 700 individus, tandis que celle des professeurs d'allemand décrit une population sur une échelle de 70 individus.

C'est une population très féminine, représentée par 88,5% de femmes en 2024. Cette représentativité retrouve quasiment le niveau de 2015 (88,8%), après avoir atteint son maximum en 2021 (90,9%). La part des femmes chez les professeurs de langue vivante tend quant à elle à se réduire légèrement (86,3% en 2015 et 85,7% en 2024). ↘ Figure 14.

↘ Figure 14. Part des femmes et des hommes des professeurs de langue et des professeurs d'allemand en 2023-2024.



Source : BSA au 15 janvier 2024.

Les enseignants d'allemand sont moins absents que l'ensemble des professeurs de langue vivante. Au cours de l'année scolaire 2023-2024, 79,2% des professeurs d'allemand ont été absents, contre 84,7% des professeurs de langue. Les enseignants titulaires sont les plus concernés : 86,6% des enseignants d'allemand titulaires du public et du privé sous contrat ont été absents au cours de l'année scolaire 2023-2024.

Comme pour l'ensemble des professeurs de langue vivante, le congé maladie ordinaire est le motif d'absence le plus important (63% des professeurs d'allemand). Le deuxième motif d'absence, comme pour l'ensemble des professeurs de langue vivante également, concerne les gardes d'enfant ou de personnes handicapées (14,1%).

En 2024, 16,4% des enseignants d'allemand exercent à temps partiel, dont 10,7% avec un temps partiel sur autorisation. Si la part des temps partiels sur ce motif tend à augmenter depuis 2015 (8,3% en 2015 et 10,7% en 2024), les effectifs restent stables (30 agents en 2015 et en 2024).

Les professeurs d'allemand ont un grade plus élevé que l'ensemble des professeurs de langue : 17,2% sont agrégés alors que 8,7% des enseignants de langues sont agrégés ou professeurs de chaire supérieure. A l'inverse, la discipline comprend légèrement plus de professeurs contractuels que l'ensemble des professeurs de langues (respectivement 19,9% et 18,2%). 15% de l'ensemble des professeurs d'allemand occupent des temps incomplets, contre 8,8% de l'ensemble des professeurs de langue. Les professeurs en lycée professionnel sont très peu représentés : moins de 5 agents enseignent l'allemand en lycée professionnel et se partagent la discipline avec l'enseignement des lettres.

Parmi les enseignants d'allemand, 11 sont des assistants de langue étrangère. Cette catégorie de personnel tend à se réduire depuis 2015 : ils étaient 31 en 2015 et 20 en 2020. En 2024, l'Ardèche ne compte pas d'assistant de langue étrangère. ↘ Annexe 6.

Sources et champs :

- **Élèves** : source BCP (historique disponible depuis la rentrée 2014). Les données sur les sections linguistiques sont issues de SYSCA Constat des rentrées 2019 à 2024 et de la CAELVE de 2014-2015.
- **Enseignants** : Base Sociale Académique (BSA) au 15 janvier de chaque année, des années scolaires 2014-2015 à 2023-2024. Les professeurs de langue vivante et d'allemand sont identifiés à partir du corps et de la discipline de poste.
- **Heures enseignées** : Base Relais (composé des déclarations des chefs d'établissement dans STS WEB) - Historique disponible depuis l'année scolaire 2018-2019.

Annexes

Annexe 1. Nombre d'heures enseignées dans les matières linguistiques pour le secteur public et pour le secteur privé sous contrat de l'académie de Grenoble pour la rentrée 2024.

PUBLIC	Anglais	Espagnol	Italien	Allemand	Autres langues
CLG	17 808,4	6 551,0	3 441,5	1 926,4	125,5
EREA	91,0				
LGT	10 025,3	4 541,9	1 956,5	1 319,2	200,2
LP	1 309,5	200,4	93,8	5,0	
Académie	29 234,1	11 293,2	5 491,7	3 250,6	325,7

PRIVE SC	Anglais	Espagnol	Italien	Allemand	Autres langues
CLG	4 713,7	1 957,5	672,2	694,6	53,6
LGT	2 603,0	1 334,3	445,0	416,4	109,9
LP	882,7	219,1	84,0		
Académie	8 199,4	3 510,9	1 201,3	1 111,1	163,5

Source : Base Relais.

Champ : Heures enseignées – Matières : anglais, espagnol, italien, allemand, Autres langues : américain, arabe, chinois, francoprovençal, hébreu, japonais, portugais, russe et turc – Secteur public et privé sous contrat – Académie de Grenoble – Rentrée 2024

Lecture : Pour la rentrée 2024, 3 250,6 heures sont enseignées en allemand dans l'académie de Grenoble dans le secteur public.

Annexe 2. Evolution des effectifs d'élèves suivant au moins une langue vivante (LVA, LVB, LVC) par niveau.

Niveau	Langues	Rentrées scolaires										
		2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024
1ER CYCLE	ALLEMAND	20 306	20 475	20 032	20 721	20 850	19 799	18 953	18 412	17 544	16 571	15 910
	ANGLAIS	167 735	167 058	167 156	168 617	169 819	172 132	172 971	173 198	173 850	174 387	173 819
	AUTRES LANGUES	465	474	450	535	702	831	908	907	808	774	701
	ESPAGNOL	52 832	52 997	76 428	76 463	77 061	78 624	80 116	80 000	81 229	81 377	81 264
	ITALIEN	20 515	20 097	27 681	28 242	29 225	29 955	30 209	30 512	31 491	32 685	33 249
2D CYCLE GENERAL ET TECHNOLOGIQUE	ALLEMAND	13 289	13 780	14 535	15 073	15 328	15 646	15 225	14 641	13 898	13 349	12 638
	ANGLAIS	76 367	78 527	81 145	83 290	83 380	83 214	82 507	83 149	83 479	83 482	82 638
	AUTRES LANGUES	1 814	1 873	1 708	1 746	1 634	1 695	1 585	1 726	1 691	1 643	1 543
	ESPAGNOL	48 104	49 940	51 930	53 531	53 535	52 707	51 805	52 051	52 619	53 092	52 846
	ITALIEN	16 690	16 856	17 248	17 307	17 118	16 758	16 493	17 036	17 209	17 159	17 203
2D CYCLE PROFESSIONNEL	ALLEMAND	122	115	111	139	181	205	243	243	225	218	213
	ANGLAIS	29 452	29 686	29 816	29 547	29 331	29 264	29 185	28 604	28 209	28 437	29 113
	AUTRES LANGUES	15	1			1	4	6	9	11	19	23
	ESPAGNOL	7 318	7 408	7 453	7 476	7 433	7 514	7 518	7 386	7 298	7 440	7 593
	ITALIEN	2 806	2 695	2 711	2 701	2 718	2 637	2 639	2 451	2 387	2 339	2 318
CLASSE PREPARATOIRE AUX GRANDES ECOLEES	ALLEMAND	453	477	462	424	392	340	350	332	326	313	284
	ANGLAIS	2 340	2 453	2 440	2 462	2 518	2 563	2 579	2 593	2 583	2 628	2 761
	AUTRES LANGUES	7	3	4	6	4	2	2	3	5	7	9
	ESPAGNOL	768	780	728	738	722	749	673	597	620	580	642
	ITALIEN	207	230	215	206	183	187	175	174	166	167	188
SECTION DE TECHNICIEN SUPERIEUR	ALLEMAND	200	193	189	183	181	163	167	142	148	158	173
	ANGLAIS	7 887	7 591	7 731	6 305	8 476	8 629	8 722	8 196	7 544	7 280	7 333
	AUTRES LANGUES	8	4			3	3	11	9	7	8	4
	ESPAGNOL	1 696	1 626	1 607	1 566	1 672	1 656	1 599	1 373	1 315	1 269	1 214
	ITALIEN	635	600	561	545	582	530	443	412	332	326	298

Source : BCP. Champ : les élèves relevant du ministère de l'Éducation nationale des secteurs public et privé sous contrat, sous statut scolaire uniquement.

Un élève qui pratique plusieurs langues vivantes est compté plusieurs fois.

Annexe 3. Evolution des effectifs d'élèves suivant au moins une langue vivante (LVA, LVB, LVC) par département.

Département	Langues	Rentrées scolaires										
		2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024
ARDECHE	ALLEMAND	2 121	2 050	1 994	2 021	2 044	2 060	1 937	1 833	1 660	1 580	1 460
	ANGLAIS	27 664	27 744	27 850	27 901	28 139	28 179	27 710	27 499	27 230	26 967	26 584
	AUTRES LANGUES	145	138	126	139	167	166	141	141	104	103	71
	ESPAGNOL	13 003	13 430	16 189	16 189	16 208	16 157	15 959	15 712	15 561	15 491	15 435
	ITALIEN	2 341	2 389	2 973	3 107	3 184	3 226	3 221	3 285	3 385	3 494	3 524
DROME	ALLEMAND	4 820	4 803	4 996	5 055	4 970	4 742	4 566	4 307	4 017	3 785	3 512
	ANGLAIS	42 689	42 844	43 455	44 039	44 757	44 841	44 925	44 534	44 663	44 760	44 496
	AUTRES LANGUES	168	208	151	166	171	279	283	316	318	296	243
	ESPAGNOL	17 512	17 824	22 132	22 593	22 902	22 895	23 073	22 988	23 153	23 192	23 047
	ITALIEN	4 959	4 815	6 184	6 248	6 355	6 225	6 262	6 238	6 406	6 587	6 706
ISERE	ALLEMAND	12 286	12 375	11 657	11 750	11 767	11 170	10 564	10 184	9 432	8 868	8 409
	ANGLAIS	110 920	111 624	112 855	113 414	114 717	115 792	115 849	115 790	115 655	115 825	115 665
	AUTRES LANGUES	1 066	1 091	1 038	1 106	1 108	1 183	1 194	1 290	1 234	1 234	1 153
	ESPAGNOL	44 596	45 661	56 305	57 062	57 277	57 607	57 698	57 775	58 650	58 980	58 981
	ITALIEN	14 973	14 756	18 090	18 583	19 140	19 467	19 453	19 621	19 962	20 192	20 268
SAVOIE	ALLEMAND	3 356	3 366	3 261	3 335	3 319	3 199	2 990	2 841	2 744	2 573	2 372
	ANGLAIS	36 209	36 063	36 279	36 245	36 596	36 648	36 436	36 479	36 179	35 898	35 894
	AUTRES LANGUES	261	239	240	251	255	257	282	285	277	271	290
	ESPAGNOL	12 256	12 377	15 166	15 406	15 386	15 478	15 510	15 376	15 409	15 272	15 119
	ITALIEN	7 920	7 830	9 018	9 042	9 251	9 250	9 164	9 394	9 475	9 541	9 625
HAUTE SAVOIE	ALLEMAND	11 787	12 446	13 421	14 379	14 832	14 982	14 881	14 605	14 288	13 803	13 465
	ANGLAIS	66 299	67 040	67 849	68 622	69 315	70 342	71 044	71 438	71 938	72 764	73 025
	AUTRES LANGUES	669	679	607	625	643	650	612	622	589	547	523
	ESPAGNOL	23 351	23 459	28 354	28 524	28 650	29 113	29 471	29 556	30 308	30 823	30 977
	ITALIEN	10 660	10 688	12 151	12 021	11 896	11 899	11 859	12 047	12 357	12 862	13 133
ACADEMIE	ALLEMAND	34 370	35 040	35 329	36 540	36 932	36 153	34 938	33 770	32 141	30 609	29 218
	ANGLAIS	283 781	285 315	288 288	290 221	293 524	295 802	295 964	295 740	295 665	296 214	295 664
	AUTRES LANGUES	2 309	2 355	2 162	2 287	2 344	2 535	2 512	2 654	2 522	2 451	2 280
	ESPAGNOL	110 718	112 751	138 146	139 774	140 423	141 250	141 711	141 407	143 081	143 758	143 559
	ITALIEN	40 853	40 478	48 416	49 001	49 826	50 067	49 959	50 585	51 585	52 676	53 256

Source : BCP, Champ : les élèves relevant du ministère de l'Éducation nationale des secteurs public et privé sous contrat, sous statut scolaire uniquement.
Un élève qui pratique plusieurs langues vivantes est compté plusieurs fois.

Annexe 4. Evolution des effectifs d'élèves suivant au moins une langue vivante (LVA, LVB, LVC) par secteur.

Secteur	Langues	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024
SECTEUR PUBLIC	ALLEMAND	26 253	26 711	26 771	27 537	27 835	27 180	26 220	25 180	23 965	22 728	21 527
	ANGLAIS	221 751	222 733	225 076	226 560	229 520	231 284	231 217	230 650	230 898	231 476	230 597
	AUTRES LANGUES	1 815	1 806	1 628	1 653	1 732	1 720	1 735	1 815	1 743	1 715	1 589
	ESPAGNOL	84 293	85 806	105 578	107 167	107 589	108 024	108 110	107 674	109 113	109 940	109 605
	ITALIEN	34 246	33 926	40 560	41 107	41 904	42 045	41 999	42 384	43 261	43 842	44 202
SECTEUR PRIVE SOUS CONTRAT	ALLEMAND	8 117	8 329	8 558	9 003	9 097	8 973	8 718	8 590	8 176	7 881	7 691
	ANGLAIS	62 030	62 582	63 212	63 661	64 004	64 518	64 747	65 090	64 767	64 738	65 067
	AUTRES LANGUES	494	549	534	634	612	815	777	839	779	736	691
	ESPAGNOL	26 425	26 945	32 568	32 607	32 834	33 226	33 601	33 733	33 968	33 818	33 954
	ITALIEN	6 607	6 552	7 856	7 894	7 922	8 022	7 960	8 201	8 324	8 834	9 054

Source : BCP, Champ : les élèves relevant du ministère de l'Éducation nationale des secteurs public et privé sous contrat, sous statut scolaire uniquement.
Un élève qui pratique plusieurs langues vivantes est compté plusieurs fois.

Annexe 5. Evolution des effectifs, de l'âge moyen et de la part des femmes des enseignants de langue vivante, par discipline.

	Année 2014-2015			Année 2015-2016			Année 2016-2017			Année 2017-2018			Année 2018-2019		
	Effectif	Age moyen	Part des femmes	Effectif	Age moyen	Part des femmes	Effectif	Age moyen	Part des femmes	Effectif	Age moyen	Part des femmes	Effectif	Age moyen	Part des femmes
Allemand	419	45	88,8%	424	45	88,9%	384	46	88,3%	390	46	90,3%	385	47	89,4%
Anglais	2 546	43	86,3%	2 566	43	86,0%	2 576	44	85,9%	2 592	44	85,7%	2 606	44	85,7%
Espagnol	902	42	86,1%	932	42	86,8%	1 000	42	86,0%	1 017	42	86,6%	1 020	43	85,6%
Italien	459	41	83,9%	466	41	83,3%	469	41	83,8%	467	42	83,7%	468	42	84,4%
Autre	86	45	86,0%	89	45	84,3%	87	46	87,4%	48	46	83,3%	51	45	74,5%
Ensemble	4 412	43	86,3%	4 477	43	86,1%	4 516	43	85,9%	4 514	44	86,1%	4 530	44	85,7%

	Année 2019-2020			Année 2020-2021			Année 2021-2022			Année 2022-2023			Année 2023-2024		
	Effectif	Age moyen	Part des femmes	Effectif	Age moyen	Part des femmes	Effectif	Age moyen	Part des femmes	Effectif	Age moyen	Part des femmes	Effectif	Age moyen	Part des femmes
Allemand	383	47	89,8%	373	48	90,9%	347	48	89,6%	332	49	88,9%	331	49	88,5%
Anglais	2 580	45	85,4%	2 590	45	85,3%	2 601	45	85,8%	2 579	45	85,5%	2 569	45	85,7%
Espagnol	1 008	43	85,8%	1 004	44	85,5%	1 016	44	85,7%	997	45	84,7%	1 000	45	85,6%
Italien	467	42	85,7%	457	43	84,7%	472	44	85,4%	462	45	85,9%	464	45	84,7%
Autre	52	44	76,9%	53	44	84,9%	48	45	83,3%	47	46	85,1%	49	46	83,7%
Ensemble	4 490	44	85,8%	4 477	45	85,7%	4 484	45	86,0%	4 417	45	85,6%	4 413	46	85,7%

Sources : BSA au 15 janvier de chaque année. Champ : corps enseignant et discipline de poste.

Annexe 6. Population des enseignants du 2nd degré, des professeurs de langues vivantes et des professeurs d'allemand en 2024.

	2023-2024							
	Femmes			Hommes			Ensemble	
	Effectif	Age moyen	Part des femmes	Effectif	Age moyen	Part des hommes	Effectif	Age moyen
Enseignants du 2nd degré public et privé sous contrat	15 648	46,8	62,6%	9 337	47,5	37,4%	24 985	47,1
Professeurs de langue vivante	3 784	45,8	85,7%	629	44,4	14,3%	4 413	45,6
Professeurs d'allemand	293	49,4	88,5%	38	49,4	11,5%	331	49,4
dont titulaires	236	49,9	89,1%	29	49,4	10,9%	265	49,8
dont non titulaires	57	47,4	86,4%	9	49,4	13,6%	66	47,7
dont professeurs lettres allemand	4	55,5	100,0%	0		0,0%	4	55,5
dont professeurs d'allemand dans le privé sous contrat	74	50,4	92,5%	6	52,8	7,5%	80	50,6
dont professeurs d'allemand dans le public	219	49,0	87,3%	32	48,8	12,7%	251	49,0
dont assistants de langue	10	30,6	90,9%	1	23,0	8,3%	11	29,9

Source : BSA au 15/01/2024